

CORSE



S'applique sur le tarif standard, passager, les suppléments installation (hors cabine de luxe et de jour) et la voiture



CONDITIONS D'APPLICATION

- Aux salariés / adhérents et à leurs ayants droit : conjoints et enfants.
- Sur les traversées assurées par les navires Corsica Linea, en fonction des places disponibles dans la classe tarifaire (places contingentées) le jour de la réservation.
- Aller simple autorisé.
- De 1 à 9 passagers voyageant ensemble.
- Véhicule autorisé (facultatif) : auto, moto + side-cars; camping-car (- de 2.50m de haut et - de 10m de long); fourgonnette (- de 2m de haut et - de 10m de long); remorques (- de 2m de haut et - de 10m de long). Les autres véhicules et véhicules tractés sont au tarif public.
- Option et paiement immédiat
- Non modifiable et non remboursable.

TUNISIE



S'applique sur le tarif passager et voiture. Le supplément des installations est au plein tarif (hors taxes et droits de port).

CONDITIONS D'APPLICATION

- Aux salariés / adhérents et à leurs ayants droits : conjoints et enfants.
- Sur les traversées assurées par les navires Corsica Linea, en fonction des places disponibles dans la classe tarifaire, places contingentées, le jour de la réservation.
- Aller-retour obligatoire.
- De 1 à 9 passagers voyageant ensemble (avec au moins 1 adulte)
- Véhicule autorisé (facultatif) : moto de + de 100 cm³, quad et side-cars, aux autos de catégories A1 et A2 (- de 6 m de long et - de 2,10 m de haut) ainsi qu'aux remorques A1 (- de 4 m de long et - de 2,10 m de haut). Les autres véhicules sont au tarif public.
- Option et paiement partiel autorisés.
- Ne se vend pas le jour du départ.
- Modifiable et remboursable selon conditions générales de vente.

RÉSERVATIONS

CORSE

➔ Réservation auprès du réseau d'agences Linea VOYAGES ou de nos agences portuaires avec le code promo attribué

Liste des agences sur www.corsicalinea.com cliquez sur «nos agences de voyages»

➔ Réservation par téléphone : 3260 dites «Corsica Linea» (0.15 € / min)

Auprès du télé-conseiller :

- Annonce du code promo
- Réservation et paiement par carte bancaire
- Envoi du titre de transport

➔ Réservation sur notre site internet www.corsicalinea.com

- Sélection des traversées
 - Entrée du code promo
- Réservation : les traversées éligibles sont renseignées avec le pictogramme CE.

TUNISIE

➔ Réservation auprès du réseau d'agences Linea VOYAGES ou de nos agences portuaires avec le code promo attribué

Liste des agences sur www.corsicalinea.com cliquez sur «nos agences de voyages»

EMBARQUEMENT

Le salarié / l'adhérent devra présenter comme justificatif lors des contrôles à l'embarquement, l'attestation avec le cachet de l'organisme, complétée au préalable.

Le justificatif peut être, la carte professionnelle du salarié ou la carte d'adhésion pour l'adhérent.